



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Samedi 19 NOVEMBRE 2022

Cette Assemblée était présidée par Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté de Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie.

L'Assemblée Générale débute à 10h00

RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Présents : 8 clubs de ligue représentant 99 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 0 voix, soit au total 99 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Présents : 3 clubs de ligue représentant 30 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 0 voix, soit au total 30 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 10 clubs de ligue représentant 179 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 249 voix, soit au total 428 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Présents : 9 clubs de ligue représentant 162 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 588 voix, soit au total 750 voix pour le District du GARD – LOZERE

- **District du GERS**

Présents : 6 clubs de ligue représentant 93 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 157 voix, soit au total 250 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE GARONNE**

Présents : 43 clubs de ligue représentant 783 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 895 voix, soit au total 1 678 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRENEES**

Présents : 10 clubs de ligue représentant 161 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 99 voix, soit au total 260 voix pour le District des HAUTES PYRENEES

- **District de l'HERAULT**

Présents : 31 clubs de ligue représentant 631 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 801 voix, soit au total 1 432 voix pour le District de L'HERAULT

- **District du LOT**

Présents : 2 clubs de ligue représentant 41 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 125 voix, soit au total 166 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES ORIENTALES**

Présents : 8 clubs de ligue représentant 122 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 209 voix, soit au total 331 voix pour le District des PYRENEES ORIENTALES

- **District du TARN**

Présents : 13 clubs de ligue représentant 229 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 380 voix, soit au total 609 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Présents : 10 clubs de ligue représentant 172 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 224 voix, soit au total 396 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs PRESENTS : 153 clubs totalisant 2 702 voix.

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 3 727 voix. TOTAL

DE VOIX DES INSCRITS : 8 708 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 6 429 VOIX (Soit 73,83 % des voix des inscrits)

- **Clubs Absents (114) :**

ENT.FOOTBALL SPAM (534352) - FUTSAL CLUB BONS HOMMES (560834) – ANGLARS VAUREILLES (550913) - MOYRAZES (519172) - GALGANAISE (531279) - OLEMPS (520605) – ENT SALLES CURAN (554415) - GOUTRENS MAYRAN (548297) – ESPOIR FOOT 88 (552063) - ESSOR DE BOUSSAC (522123) - ET.S DES RIVES (548432)- CAUSSE ET LESTANG (548417) -FC MONASTERIEN (524089) – FOOT SEGALA RIEUPEYROUX (549427)- FOOT VALLON (551547)- US COLOMBIES (525716) – US PAYS ALZUREEN (551413) – US REQUISTANAISE (505910) – US MONTBAZENS RIGNAC (561143)- MONFERRAN SAVES (521344) – ST SAUVY (519736)- FORZA LABEJAN (560221) – SAINTE CHRISTIE PREIGNAN (553760) – US AUBIETAINE (552539)- FC DES NESTES (549537)- FC LOURDAIS (520191)-CAUSSE LIMARGUE (542832) – ELAN MARIVALOIS (581896) - FIGEAC CAPDENAC (541889) – PRADINES ST VINCENT (554299) – CAZES (506016) -

FC NEGREPELISSE MONTRICOUX (547389)- AS ACCENTURE (663883) - AS CASTELNAU D'ESTRETEFOND (520607) – AS LAVERNOSE (590306)- AS TOULOUSE LARDENNE (524108)- ATHLETIC CLUB GARONA (531500) – AV FONSORBAIS(513994)- LAUNAC LARRA (520734)- BAZIEGE OC (505933) – BOULOC FUTSAL (580906)- C.OM DES COTEAUX (537243)- COMMINGES ST GAUDENS (590251)- BOULOGNE PEGUILHAN (544215)- LIEBHERR AEROSPACE (615469) – ESPOIR CLUB TOULOUSAIN (561157)- FC OUEST (550268)-FUTSAL CLUB FENOUILLET (560982)- FC GRENADE (515892)- INTERNAT TOULOUSE (654202) -JS CARBONNAISE (515649)- JS CINTEGABELLOISE (517284) -JS CUGNAUX (505935) -LABARTHE DE RIVIERE (520886) - PYRENEES SUD COMMINGES (563649) – RANGUEIL (537945) -FC RODEO (547175) – ST ALBAN AUCAMVILLE FC (563648)- TOULOUSE FUTSAL CLUB (851139)- AV FENOUILLET (516340) - US BAGNERES LUCHON (582735)-QUINT FONSEGRIVES (516966)- LEGUEVIN (514449)-MIRAMONTAISE (505919)- US PIBRACAISE (517036)-US RAMONVILLE (514895)-SEYSSSES FROUZINS (580593)- UNION COURTAGE (654280)- CO CASTELNAUDARY (540546)- NAUROUZE LABASTIDE (506197)- FA CARCASSONNE (548132) – FC BRIOLET (590237)- FOOT FEMININ BASSIN CARCA (781263)-FC CORBIERES MEDITERRANEE (580919)- FU NARBONNE (540547)- HAUT MINERVOIS (563596)- LABASTIDE FUTSAL CARCA (560998) – MJC GRUISSAN (541675)- NARBONNAIS FUTSAL (890450)- OLYMPIQUE CORBIERES SUD MINERVOIS (552807)- NARBONNE MONTPLAISIR (581800)- TREBES (509410)-US CONQUOISE (505973)- USA PEZENOISE (527203)- ASC NIMOISE (880585)- ROUSSON (517872)- CO SOLEIL LEVANT NIMES (526901)-CALVISSON (580584)- ENT FOOTBALL VEZENOBRES (519626)- ENT SPORTIVE PAYS UZES (581232)-MARGUERITTES (514961)- EFC BEUCAIRE (581430)- BAGNOLS PONT (548837)- CHUSCLAN LAUDUN (550949)– FC VAUVERDOIS (503237)- GALLIA C.UCHAUD (517866)- JS CHEMIN BAS D'AVIGNON (519483)- O.ST LAURENTAIS (503195)- OLYMPIQUE MAS DE MINGUE (552832) - REMOULINS SPORT FUTSAL (564294)- ANDUZE (511921)-SO AIMARGUES (503353)- US TREFLE (551430)- LA REGORDANE (563664)-FC SETE (500095)- FC PETIT BARD (540542)- CANET ROUSSILLON (550123)- ESPOIR FEMININ(781262)- FC POLLESTRES (538526)-INTER FUTSAL PAYS CATALAN (882030)-OC PERPIGNAN (553264)- ROUSSILLON CANOHES (527791)- ST.O RIVESALTAIS (509657)- ST ESTEVE (530100)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Intervention de Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la LFO

Monsieur le Vice-Président de la Région, Cher Kamel,

Monsieur de Conseiller Départemental, représentant Madame la Présidente du Conseil départemental

Monsieur le Maire,

Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue du Football Amateur, cher Pierre

Monsieur le Vice-Président du CROS, Cher Mickaël

Messieurs les Présidents de Districts,

Mesdames et Messieurs les Délégués de Districts, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Je vous retrouve avec plaisir en Ariège pour cette Assemblée Générale de notre Ligue. Je tiens à remercier le Président Monsieur Jean-Pierre MASSE et son secrétaire Général Monsieur Gérard GONZALEZ, pour avoir été facilitateur dans l'organisation de cette Assemblée Générale.

Je tiens également à remercier Monsieur le Maire, M. SUTRA et l'ensemble de ses équipes de nous accueillir dans sa ville.

Avant de laisser la parole à Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale pour dérouler notre Assemblée, je vous propose de nous recueillir en ayant une pensée pour les personnes de notre football régional qui nous ont quitté.

Et je voudrais avoir une pensée toute particulière pour deux d'entre elles qui nous ont quitté récemment dans des circonstances tragiques, et injustes : Gabin, il y a deux mois et Johan ce mardi soir... au-delà des fonctions, des personnes, comment ne pas être révolté quant à 42 ans, on laisse derrière soi sa vie et une petite fille.

 Intervention de Monsieur Alain SUTRA, maire de TARASCON SUR ARIEGE

« Bonjour à tous et à toutes,

***Monsieur Arnaud DALLA PRIA Président de la ligue de football d'Occitanie,
Monsieur Pierre GUIBERT, Représentant la Ligue du Football Amateur,
Monsieur Kamel CHIBLI, Vice-Président de la Région Occitanie Représentant de l'Etat,
Monsieur Jean Pierre MASSE, Président du district de l'Ariège,
Messieurs les Présidents des districts de foot de la Ligue,
Mesdames et messieurs les dirigeants, les joueurs, les arbitres présents ce jour, Mesdames,
Messieurs***

C'est pour moi, un grand honneur que de vous accueillir, à Tarascon, dans cette salle de la MJC, à l'occasion de votre assemblée générale annuelle de la ligue de football d'Occitanie.

C'est un honneur mais aussi un véritable plaisir tellement ma vie a été rythmée par le football et par la politique.

Tarascon ville forte du football en Ariège et en Midi Pyrénées tout au long de la deuxième partie du 20^{ème} siècle avec son éternel rival Luzenac,

Tarascon, plus précisément l'Union sportive tarasconnaise qui malheureusement, connaît depuis quelques années des difficultés importantes, malgré le soutien de la municipalité ; difficultés qui, j'espère trouveront rapidement des réponses adaptées afin que notre ville retrouve un club de football à la hauteur de ses ambitions.

D'autant que Tarascon est une ville très sportive, une équipe de volley en nationale 3, une équipe de rugby invaincue en régional 1, des champions départementaux et régionaux en boxe, en judo ou en karaté ainsi qu'en pétanque masculine et féminine sans parler des écoles de sports en plein essor.

Tarascon est aussi la ville du vélo puisque c'est ici que se déroule l'Ariégeoise, une des 5 plus grandes cyclosporives dans le monde qui accueille chaque année, fin juin, plus de 5000 coureurs.

Vous avez choisi notre ville et nous en sommes très heureux et je manquerais à mes devoirs de Maire si je ne vous la présentais pas rapidement.

Tarascon a un passé extraordinaire qui lui vaut la réputation d'être un des capitales mondiales de la Préhistoire tant le nombre de grottes ornées dans le canton est très important, la grotte de Niaux étant notre étendard puisqu'elle est la plus célèbre.

Tarascon a connu un grand rayonnement pendant le moyen Age et garde encore des vestiges de cette période de gloire marquée par l'élevage et la fabrication de tissus divers.

Mais c'est l'époque industrielle initiée au début du siècle dernier qui a donné tout son dynamisme à Tarascon.

Tarascon sur Ariège, anciennement terre du fer et de l'aluminium qui, pendant un siècle, a enrichi notre ville et nos vallées.

Remarquablement située aux portes de la Haute Ariège, au carrefour de plusieurs vallées, au cœur de ces montagnes qui lui donnent ce charme et cette tranquillité que beaucoup nous envie,

Tarascon qui a toujours montré sa capacité à rebondir, à surmonter tous les défis auxquels elle a été confrontée, est devenue une belle ville tranquille, ouverte, agréable, animée et dynamique.

Et s'appuyant sur ces nombreux atouts, nous écrivons une nouvelle page de Tarascon, moins industrielle mais plus résidentielle, plus touristique et plus commerciale.

Je vous invite, donc, à l'occasion d'un prochain passage dans notre département, à venir découvrir Tarascon sur Ariège, la tolérante, la laïque, mais aussi parfois l'indisciplinée et la rebelle, mais toujours accueillante et très engagée aux côtés de celles et ceux qui se battent pour défendre nos territoires dans leurs diversités qui constituent une véritable richesse pour notre pays.

Je terminerai en souhaitant au football amateur d'Occitanie de prospérer car le football est un véritable vecteur d'inclusion sociale, une formidable école de vie et un outil de cohésion important pour les collectivités.

A quelques heures du début du Mondial 2022, j'ai bien sûr un message de soutien pour nos bleus en espérant qu'ils se sublimeront, une fois encore, afin de transformer nos espérances, nos rêves en réalité. »

✿ Intervention de Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale de la LFO

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale remercie, Monsieur le maire, et cède la parole à Monsieur Hamid BENNIS de la société OOPn afin de présenter les modalités de vote.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer

✿ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale dématérialisée du 25 juin 2022**

Ce Procès-Verbal a été publié le 4 novembre 2022 sur le site de la Ligue de Football d'Occitanie. N'ayant reçu aucune question ni aucune observation, il est soumis au vote.

Madame Anne Marie DENAT, du club de la Juventus Papus, intervient pour souligner une erreur dans le décompte des voix pour certains districts.

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale, souligne que le décompte général est correct et que cela sera corrigé.

Par conséquent elle soumet aux votes l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 à CASTELMAUROU.

Le procès-verbal est adopté à la majorité (Pour 83.46 % et Contre 16.54 %)

✿ **Approbation du rapport d'activités de la saison 2021-2022.**

Ce rapport d'activité a été mis en ligne sur le site de la Ligue de football d'Occitanie le 4 novembre 2022.

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet aux votes le rapport d'activité de la saison 2021-2022

Le rapport d'activité est adopté à la majorité (Pour 90.61 % et Contre 9.39 %)

VOLET FINANCIER

☛ Intervention de Monsieur Philippe LAURAIRE, Trésorier Général Adjoint de la Ligue de Football d'Occitanie :

En l'absence de Madame Véronique GAYRAUD, Trésorière Générale de la Ligue dûment excusée, le rapport financier 2021/2022 est présenté par Monsieur Philippe LAURAIRE, Trésorier général Adjoint.

Il sera accompagné de Monsieur Michel CAUSSADE.

L'exercice est très différent du précédent, puisque après 2 années de COVID, avec notamment l'évolution du produit d'exploitation de la Ligue qui est passé de 7.765.000 € à 9.000.000 €.

Il s'explique par les éléments suivants :

- ☛ Les licences en hausse de 270.000 €,
- ☛ Des droits de changement de club 46.650 €,
- ☛ La gestion sportive et les engagements plus de 139.000 €

Les sanctions cette année sont en augmentation, il y a eu un début de saison un peu compliqué avec une recrudescence des incivilités (+ 33.000€) et puis un point essentiel aussi concernant l'IR2F, dont les prestations de formation ont augmenté sensiblement avec un fort développement du service : le chiffre d'affaires est passé de 615.000€ à un petit peu plus d'un 1 000.000€.

Monsieur Philippe LAURAIRE indique que ce chiffre représente ce qu'on peut considérer comme être à l'équilibre aujourd'hui la formation au sein de la Ligue.

Monsieur Philippe LAURAIRE précise également que les subventions accordées à la Ligue sont en léger retrait avec notamment la subvention octroyée lors de la fusion des 2 anciennes ligues qui n'apparaît plus (- 70000€).

Le partenariat est en cours de développement sur cette première année, avec vocation à se poursuivre dans les mois et années à venir.

Il en ressort finalement que le compte de résultat de la Ligue présente un bénéfice de 473.909€.

Quelques remarques cependant :

- ☛ Un résultat d'exploitation à l'équilibre 120.000€ sur un budget de 9.000.000€ d'euros
- ☛ Sur ces 120.000€, une reprise de provision sur les indemnités de fin de carrière de 127.000€.
- ☛ Le travail réalisé par notre cabinet comptable a permis d'obtenir 160.889€ qui sont issus du fonds de solidarité dû à la période COVID.

La comparaison entre les bilans N-1 et celui au 30 juin 2022, permet de noter des éléments

suivants :

- ✿ Renforcement de nos fonds propres
- ✿ Les dettes financières (endettement auprès des banques) sont passés de 1.607.000€ à un petit peu moins de 400.000€ sur l'année N-1.
- ✿ La trésorerie a permis le remboursement intégral du PGE
- ✿ Les soldes créditeurs des clubs au 30 juin : La ligue demande en principe aux clubs d'avoir une situation positive de leur compte interne à la Ligue. Concernant les clubs qui sont un petit peu plus en difficulté pour lesquelles aujourd'hui, la ligue octroie des avances de trésorerie notamment sur la délivrance de licence de début de saison. Malgré cela, on s'aperçoit que la situation s'est améliorée, passant de 1.110.000€ à 859.000€ grâce au travail quotidien de Monsieur Michel CAUSSADE auprès des clubs. La ligue met également en place pour les clubs en difficulté des solutions avec des échéanciers.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La parole est donnée à Jean Philippe JOVIADO, commissaire aux comptes de la Ligue de Football d'Occitanie du cabinet BGH experts conseil,

Monsieur Jean Philippe JOVIADO précise plusieurs points à l'auditoire :

- ✿ Que les comptes présentés ne comportent pas d'anomalie significative,
- ✿ Son rôle de garantir la sincérité des comptes
- ✿ Qu'à l'issue de la mission, une audition des comptes est réalisée avec la production annuelle de 2 rapports :
 - Un 1^{er} rapport sur les comptes annuels qui fait ressortir l'opinion du cabinet sur ses comptes, précisant que les comptes annuels vont être certifiés,
 - Un 2^{ème} rapport nommé « rapport spécial »

Lecture faite d'un extrait du rapport sur les comptes annuels qui donne une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

A l'issue de la présentation faite par Messieurs Philippe LAURAIRE et Jean Philippe JOVIADO, Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet aux votes la validation du bilan financier de la saison 2021-2022

Le bilan financier de la saison 2021-2022 est adopté à la majorité (Pour 81.33 % et Contre 18.67 %)

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale donne à nouveau la parole à Monsieur Philippe LAURAIRE pour l'affectation du résultat au compte « autre réserve », l'objectif étant d'affecter tout simplement le résultat aux réserves pour renforcer les fonds propres.

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet aux votes l'affectation du résultat dans le compte « autre réserve ».

L'affectation du résultat est adoptée à la majorité (Pour 91.27 % et Contre 8.73 %)

Monsieur Philippe LAURAIRE présente le budget prévisionnel 2022 2023 (annexe 1)

Monsieur Philippe LAURAIRE, précise que ce budget prévisionnel a été établi sur la base de 155.000 licences et apporte un complément d'informations :

- ✿ Encaissement des licences avec l'augmentation du coût de l'assurance qui est passée de 2,61€ à 5,59€ (multiplié par deux), réparti comme suit :
 - Une partie de cette augmentation sera à la charge des clubs,
 - Une autre partie (0,48€) est prise en charge par la Ligue : on note donc sur la ligne « licences » une hausse importante pour passer à 3.682.000€ pour un nombre de licences à peu près équivalentD'un autre côté, les cotisations l'assurance licence MDS passent de plus ou moins 400.000€ à 870.000€ ce qui représente une charge supplémentaire pour la Ligue : autour de 470.000€ auquel il faut retrancher environ 300.000€ de gains sur les licences ce qui finalement représente un coût compris entre 80.000€ et 100.000€ que la Ligue devra supporter l'année prochaine.
- ✿ Autre sujet : l'inflation qui impacte plusieurs services dont les charges courantes qui ont donc été revalorisées, avec une vigilance particulière afin de maîtriser cette ligne budgétaire.
- ✿ Le domaine sportif est également concernée avec l'arrivée sur CASTELMAUROU du pôle espoir féminin avec une double conséquence : un coût supplémentaire pour la Ligue en termes d'hébergement (jusqu'à présent pris en charge en partie par les services d'état lorsqu'elles étaient au Lycée de Blagnac) avec en contrepartie une bonne nouvelle pour notre centre régional de formation qui va ainsi encaisser entre 120.000 et 150.000€ supplémentaires ce qui permet d'espérer que le CRF revienne à l'équilibre à partir de l'année prochaine.

Le budget prévisionnel présenté à l'équilibre s'élève à 9.483.810 €.

Monsieur Philippe LAURAIRE apporte des éléments de réponses à quelques interrogations de clubs (taxe sur les salaires, impôt et taxe, augmentation des sanctions, augmentation des charges de personnel avec les tuteurs ...).

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet aux votes le budget prévisionnel 2022/2023

Le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 est adopté à la majorité (Pour 77.83 % et Contre 22.17 %)

Monsieur Arnaud DALLA PRIA accompagné de Michel CAUSSADE présente le projet du Centre Régional du Football de Castelmaurou et les travaux en cours qui vont contraindre la Ligue de convoquer une Assemblée Générale afin de valider le plan de financement et les emprunts associés à ce projet.

Le Président reprend la genèse du projet avec l'attribution des Jeux Olympiques à la France et à Paris en 2024, et le travail conjoint de la région et des Présidents précédents de la Ligue afin que le CRF soit site d'accueil et donc référencé en tant que site d'accueil dans le catalogue olympique.

A ce titre, Monsieur Arnaud DALLA PRIA expose le projet de construction d'un nouveau bâtiment qui comportera plusieurs espaces :

- ✿ 1 espace dédié à la performance sportive (vestiaires, salles de soins, salle de musculation, espace aquatique pour la récupération)
- ✿ 1 espace dédié à la préformation (bureaux et salles de cours)
- ✿ 1 espace administratif pour accueillir les bureaux du service de l'IR2F
- ✿ 1 grande salle polyvalente de 350m2 qui pourra être exploitée avec un public extérieur (séminaires d'entreprise entre autres)
- ✿ Des salles annexes modulables

Derrière ce projet, l'objectif est également d'optimiser le volet écoresponsable en développant un bâtiment vertueux notamment sur le plan énergétique ou encore la récupération des eaux de pluie.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA présente les projets qui seront engagées dans les mois à venir :

- ✿ Réhabilitation et optimisation des bâtiments existants (sites de Montpellier et de Castelmaurou) avec notamment :
 - Reprise de la fosse à eau
 - Sécurisation du site du CRF (pose d'une clôture)
 - Réfection des ateliers qui ne sont plus aux normes

Sur le plan du financement, la parole est donnée à Monsieur Michel CAUSSADE qui précise que le projet devrait se situer autour de 5.000.000€ hors taxes, incluant des subventions dont certaines déjà actées telles que :

- ✿ La Région (1.300.000€),
- ✿ Le Conseil Départemental à hauteur de 1.200.000€,
- ✿ L'aide ANS Equipement (800.000€).
- ✿ La Fédération Française de Football qui doit participer à hauteur de 150.000€
- ✿ Reste en attente la réponse des Fonds Européens

A partir de ces éléments, Monsieur Michel CAUSSADE informe l'assemblée que la Ligue entrera en contact avec 3 établissements financiers comme l'exige la loi, qui seront les deux partenaires institutionnels de la Ligue à savoir le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel et un troisième partenaire qui s'était proposé en l'occurrence la Banque Courtois (banque filiale de la Société Générale, grand groupe national, les deux autres établissements étant des banques mutualistes.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA répond aux quelques interrogations des clubs (assistance de l'ARAC dans la gestion de ce dossier : agence régionale d'accompagnement à la construction, grillage pour la sécurisation du site, ...)

VOLET ELECTIF

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale propose l'ouverture du volet électif.

La commission régionale de la surveillance des opérations électorales est présidée ce jour par Monsieur Gilles MAURICE assisté par Monsieur Joël CAMART et Monsieur José GARCIA, présents dans cet hémicycle pour garantir le bon déroulement des opérations électorales.

Il est fait un rappel statutaire à l'article 7.1 des Statuts de la Fédération Française de Football qui précise la composition de la délégation de la ligue représentant les clubs amateurs lors des Assemblées Fédérales.

Les articles 4 et 6 des Statuts de la Fédération Française de Football rappelles les conditions Générales et particulières d'éligibilité.

Il est également précisé que la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie afin d'étudier la recevabilité des candidatures au titre de :

- Candidat au titre de délégués par tranche de 50000 licenciés - 1 poste à pourvoir
- Candidat au titre des délégués des clubs participant aux championnats nationaux libres sénior

La Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales a validé :

- Au titre de délégué par tranche de 50000 licenciés, les binômes suivants
 - Binôme 1: M. Michel CAUSSADE et Mme Laetitia CHALEIL
 - Binôme 2: M. Nabil CHAABANI et M. Shérif BENMOUSSA
- Au titre de délégués des clubs participant aux championnats nationaux libres séniors :
 - Binôme : M. Jean Claude LAFFONT et M. Laurent RIVET

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale propose de commencer par le 1^{er} vote qui concerne l'élection des délégués des clubs participants aux championnats nationaux libres seniors au Comité de Direction de la Ligue de Football d'Occitanie : un seul binôme présenté :

- Candidat titulaire : Monsieur Jean-Claude LAFFONT
- Candidat Suppléant : Monsieur Laurent RIVET

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet au vote l'élection des délégués des clubs participant aux championnats nationaux libres seniors pour la participation au Comité de Direction de la LFO :

Les candidatures de MM Jean-Claude LAFFONT (titulaire) et Laurent RIVET sont adoptées (Pour 83.17 % et Contre 16.83 %).

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale propose de poursuivre avec le 2^{ème} vote qui concerne l'élection d'un délégué des clubs participant aux championnats nationaux libre seniors aux Assemblées Fédérales FFF et LFA = un seul binôme présenté :

- Candidat titulaire : Monsieur Jean-Claude LAFFONT
- Candidat Suppléant : Monsieur Laurent RIVET

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale soumet au vote l'élection des délégués des clubs participant aux championnats nationaux libres seniors pour la participation aux Assemblées Fédérales de la FFF & LFA.

Les candidatures de MM Jean-Claude LAFFONT (titulaire) et Laurent RIVET sont adoptées (Pour 82.10 % et Contre 17.90 %).

Les élections se poursuivent avec le 3^{ème} vote concernant les élections des délégués par tranche de 50000 licenciés participant aux Assemblées Fédérales FFF et LFA pour un mandat d'une saison : 2 binômes sont présentés pour un seul poste à pourvoir

Binôme 1

- Candidat titulaire : Monsieur Michel CAUSSADE
- Candidate Suppléante : Madame Laetitia CHALEIL

Binôme 2

- Candidat titulaire : Monsieur Nabil CHAABANI
- Candidat Suppléant : Monsieur Sheriff BEN MOUSSA

Les candidatures de M. Michel CAUSSADE (titulaire) et Mme Laetitia CHALEIL sont adoptés à 74.54 %.

Madame Chantal DELOGE, Secrétaire Générale remercie l'assemblée pour son attention et donne la parole à Monsieur Arnaud DALLA PRIA.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA souhaite excuser INTERSPORT, l'un des partenaires majeurs de la Ligue, qui n'a pu être représenté, et demande aux partenaires présents de la LFO de présenter leurs sociétés (PURPLE CAMPUS qui est un centre de formation spécialisé à l'apprentissage qui est le centre de formation des chambres de commerce, la société SO MUCH qui développe des objets personnalisés ...).

Monsieur Arnaud DALLA PRIA invite sur scène Messieurs Pierre GUIBERT, Secrétaire Général de la LFA et Matthieu ROBERT, chef de projet actions citoyennes et sociales afin qu'ils interviennent auprès de l'Assemblée Générale pour accompagner les clubs sur un sujet qui est très sensible aujourd'hui à savoir la protection de nos licenciés.

Intervention de Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la LFO

Monsieur Arnaud DALLA PRIA prend la parole pour préciser que le football régional va bien, le nombre de licenciés, revenu l'an dernier à son niveau d'avant COVID, peut même le dépasser cette année : à date, la Ligue comporte 149.000 licences et 7200 sont en attente de traitement.

La réorganisation du service et l'optimisation dans la gestion des vacataires a permis de réaliser une très bonne campagne de licences, qui aurait pu être encore meilleure sans l'impact du bug informatique au niveau national fin septembre.

Le Président rappelle également que les finances de la Ligue sont saines et qui plus est continuent à progresser alors que dans un même temps, la nouvelle équipe à la tête de la Ligue n'a cessé de baisser progressivement la charge financière sur les clubs comme nous elle s'y était engagé, tant au niveau de la gestion administrative des compétitions, que celui des licences, en précisant être allé encore plus loin en ramenant le prix des licences encadrants (dirigeants, arbitres, entraîneurs) à 22,5 €...alors qu'elles devraient être au niveau de celles seniors.

Le Président précise que ces baisses perdureront encore la saison prochaine, indiquant que si ces baisses ont été rendues possibles, c'est aussi parce que les membres Indépendants et les Présidents de Districts ont initié cette démarche collégalement.

Monsieur Arnaud DALLA PRIA indique que le type de licence « accompagnants » a été ciblé au motif que sans les encadrants, il serait très compliqué voire impossible aux pratiquants justement de pratiquer : il était donc normal d'accompagner tous ceux qui au quotidien dans les clubs œuvrent pour faire vivre le football.

Le Président rappelle que les finances de la Ligue sont saines pour plusieurs raisons :

- ✿ Grâce au travail important et essentiel effectué par l'équipe des financiers, pour accompagner les clubs dans ce domaine et récolter tout en douceur les sommes dues par certains retardataires. Cependant, la période de transition se finit bientôt et il tient à préciser qu'il ne sera pas envisageable dans le futur de continuer ainsi.
- ✿ À la suite des économies, depuis deux ans, faites sur certains postes jugés peu utiles.
- ✿ Saines grâce au travail réalisé par le service PMC encadré par Jérôme SEGURA.
- ✿ Saines enfin car la Ligue bénéficie dans cette période post COVID d'une organisation nouvelle privilégiant les visio-conférences, entraînant de fait des économies substantielles sur le poste de déplacements.

La qualité des finances permet ainsi d'envisager l'avenir avec confiance, avec sérénité également mais aussi avec prudence... car il revient la tâche d'entretenir, de rénover et de développer le patrimoine immobilier... la tâche est immense dans ce domaine... elle est menée de front sur les deux sites tant par l'urgence écocitoyenne actuelle que pour leur vétusté.

Un travail de rénovation a été entamé cet été concernant la salle de formation de Montpellier qui sera inaugurée en janvier et portera le nom de Monsieur Maurice MARTIN.

Cela va se poursuivre avec les vestiaires et le tripode de Castelmaurou au cours de cette année.

Cette assemblée générale est également l'occasion pour le Président de dresser un bilan de la saison dernière et aussi de se projeter ensemble dans le futur.

Le Bilan

« La saison dernière est derrière nous ! le retour à des poules à 12, comme cela avait été demandé par la Fédération, aussi. Nous nous sommes servis de l'intersaison, pour faire évoluer plusieurs secteurs de notre Ligue :

- ✿ La réorganisation du service des licences : comme je le disais précédemment elle nous a permis de réaliser une campagne beaucoup plus efficace que l'an dernier... nos courbes de suivi le montre, et sans le bug informatique du serveur fédéral fin septembre/début octobre, nous aurions eu un rendement encore plus efficace.
- ✿ L'adaptation du Calendrier : pour ne pas revivre les difficultés rencontrées l'an dernier, le règlement a été adapté afin d'éviter le plus possible de nous retrouver en difficulté.
- ✿ L'évolution des règlements : on le sait tous, ce travail est plus que nécessaire et malheureusement perpétuel, car entre les modifications nationales, et les problématiques locales, il est nécessaire de coller au plus près de la réalité du terrain... même si nous savons que dès qu'il y a modification, il y a aussi détournement. Il n'y a qu'à regarder la règle des 4 mutés...

D'autres secteurs sont encore en souffrance et posent des difficultés, nous en avons bien conscience : ceux qui sont de notre fait, nous sommes en train d'y travailler dessus :

- ✿ La gestion du standard téléphonique de la Ligue n'est pas encore résolue et je peux entendre qu'il soit difficile de nous joindre. Il s'agit d'une évolution qui prend du temps :

les serveurs de nos deux sites n'étant pas les mêmes (celui de Toulouse étant numérique, celui de Montpellier analogique), cela ne nous facilite pas la tâche.

- ✚ D'autres risques malheureusement d'être plus long à résoudre. Le système informatique de la fédération est obsolète, et évolue progressivement mais pas assez vite à notre goût... le bug FMI de fin septembre en est l'exemple même... ce n'est pas faute d'alerter la FFF sur ce sujet...
- ✚ De même que nous avons bien conscience que les liaisons entre IPAREO et Foot 2000 ne sont pas optimales... je voudrais en profiter pour saluer le service administratif de l'IR2F qui se démène pour trouver des solutions et permettre ainsi à la formation de continuer à fonctionner.

Pour autant nos perspectives sont plutôt positives :

Parmi elles, l'accompagnement des clubs :

- ✚ C'est un objectif, une ambition avouée. Il se met en place progressivement mais nous devons encore le développer. L'objectif est d'amener l'ensemble des Commissions Régionales, des salariés, des bénévoles dans cette démarche. Accompagner les clubs, c'est être à leur côté, les épauler, trouver des solutions pour eux et avec eux... mais être dans l'accompagnement des clubs, ce n'est pas réaliser l'irréalisable ou s'arranger avec les règlements pour leur permettre des passe-droits. Le rôle d'une instance est avant tout de faire appliquer et respect les règlements.
- ✚ L'accompagnement se fait également par la structuration des instances. A ce titre, aujourd'hui la très grande majorité des Districts et la Ligue sont dans une dynamique de construction commune du football occitan. Nos objectifs communs sont multiples : ils vont de l'harmonisation des pratiques de fonctionnement à la rédaction de règlements communs, en passant par la mise en place de Commissions communes à l'ensemble de notre territoire. Pour cela de nombreuses réunions communes ont lieu tant au niveau politique qu'au niveau opérationnel.

Il me semble important de préciser certaines évolutions :

- ✚ La gestion du FFA impliquera désormais un référent départemental qui aura en charge l'accompagnement et le suivi des dossiers au niveau local.
- ✚ Raphaël CARRUS, Président du District du Tarn a en charge la gestion de ce dossier.
- ✚ Le recrutement des arbitres, qui est une priorité nationale, sera géré régionalement avec des chargés de missions départementaux qui se rendront dans les clubs pour échanger et recruter. Ce dossier est géré par deux de nos Présidents de Districts Jérôme BOSCARI et Eric WATTELLIER
- ✚ Une réflexion est en cours sur la mise en place d'une personne ressource au niveau de l'accompagnement des clubs et dans la recherche des subventions.

Les compétitions

Après avoir mené, l'an dernier le retour des poules à 12, nous allons devoir maintenant absorber cette saison la réforme des compétitions nationales.

Avec la réduction des poules en N2/N3 et le retour du championnat N3 dans le giron fédéral, nous allons devoir adapter nos compétitions régionales.

Pour autant nous allons prendre le temps de Coconstruire cette transition et de réfléchir à la meilleure option possible pour nos clubs sachant que nous n'aurons plus que 2 montées en N3 à partir de la saison 23/24.

Nous allons revenir vers vous rapidement pour commencer la réflexion sur ce sujet.

La lutte contre les incivilités sera encore notre priorité cette saison :

Depuis le début de la saison, au niveau des compétitions régionales, nous sommes plutôt épargnés sur le terrain... Nous rencontrons peu de problèmes, souvent des actes isolés et qui en général sont rapidement dénoncés par les clubs. Il semble donc qu'il y ait eu une prise de conscience dans ce domaine.

Cependant, nous avons une recrudescence des problèmes liés à l'environnement de nos rencontres.

Les deux axes d'amélioration qui sont clairement identifiés concernent :

- ✿ Les propos injurieux encore bien présents
- ✿ Et la gestion de l'environnement autour du terrain.

La lutte contre les incivilités passe également par la valorisation des gestes sportifs positifs. Dans cette optique, nos deux actions phares de l'an dernier seront reconduites :

- ✿ #Bon match et Tifofoot : feront leur retour début 2023 afin de promouvoir l'esprit sportif sur le terrain.
- ✿ Les lauréats du FairPlay : Nous sommes en train de relancer le projet de récompenses qui a vu la saison dernière 270 lauréats assister aux matches de l'EDF en juin ou en septembre. A ce titre, je tiens une nouvelle fois à remercier le Président Noël Le Gräet qui a tenu sa promesse et nous a accompagné dans ce projet.

Je souhaiterai terminer mon intervention en remerciant une nouvelle fois la ville de Tarascon pour son accueil, les salariés et les bénévoles de la Ligue qui se sont impliqués auprès de nous pour que cette Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions.

Je tiens également à féliciter chaleureusement pour leur élection :


- ✿ Monsieur Michel CAUSSADE et Madame Laetitia CHALEIL
- ✿ Monsieur Jean Claude LAFFONT et Monsieur Laurent RIVET

Je tiens enfin à apporter tout notre soutien aux 6 clubs occitans qui disputent ce week-end le 8^{ème} tour de Coupe de France ainsi qu'à notre sélection nationale qui débute mardi sa Coupe

du Monde au Qatar.

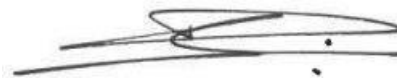
Je vous souhaite à toutes et à tous un bon retour et une bonne continuation de saison. »

La Secrétaire Générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a prominent circular loop on the left side.

Chantal DELOGE

Le Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the top and several horizontal strokes below.

Arnaud DALLA PRIA

ANNEXE 1

BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023 LFO			
CHARGES		PRODUITS	
COTISATIONS	2 515 700	COTISATIONS	5 257 940
Achats Licences FFF	457 500	Licences	3 682 500
Achat Droits Mutations FFF	93 700	Droit de changement de club	700 000
Rétrocession licences Districts	755 000	Engagements et gestion	467 440
Rétrocession Droits mutations Districts	243 000	Amendes, disciplines	408 000
Cot fédérale FFF Eng cpe France + Gambardella	96 500		
Assurance licences MDS	870 000		
SUBVENTIONS et FINANCEMENTS	908 365	SUBVENTIONS	1 767 670
Retrocessions Contrats Objectifs	425 000	Sub FFF	948 937
Subvention Districts ETR	260 000	Aides Emplois	58 333
Subvention FFF aux Districts	223 365	Contrats d'objectifs	640 000
CHARGES COURANTES	800 500	Région	108 900
Eau, EDF, frais postaux, assurances	167 000	FAFA	11 500
Informatique, photocopieurs, Internet...	148 000	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	96 400
Achats divers	80 500	Loyers CRF, Foot 5	68 400
Locations diverses	85 700	Visite terrains	18 000
Parc véhicules	42 000	Autres produits (dont Championnat Pro)	10 000
Entretien batiments	110 000		
Formations	35 000		
Honoraires divers	85 700		
Autres charges	46 600		
DOMAINE SPORTIF	1 134 520	IR2F	1 099 700
IR2F	230 670	BMF et BEF	737 000
Stages et rassemblement	61 650	Modules	290 000
Pôle Espoir masculin	393 200	Certifications FFF	11 000
Pôle Espoir Féminin	243 000	Arbitres	42 000
Commissions Régionales - Fonctionnement	150 000	Dirigeants	6 000
Achat Prestations IFF - Districts	56 000	Divers	13 700
AIDES AUX CLUBS	206 725	POLES D'EXCELLENCE	677 000
Bon de formation	69 725	Pôle Espoir masculin	418 500
Challenge MDS / Meilleur dirigeant	70 000	Pôle Espoir Féminin	258 500
Aides aux clubs / Actions Citoyennes et sociétales	67 000		
ORGANISATION AG + CD + Déplacements	170 000	TRANSFERTS DE CHARGES	122 000
AG FFF / LFO + CD + Réception + déplacements (LFO/Districts)	90 000	Refacturation Districts	83 000
Déplacements Techniciens + Administratifs	30 000	Salaires ETR + FFF	30 000
abandon de charges	50 000	Divers Transferts de charges (Assurances, IJ..)	9 000
IMPOTS ET TAXES	287 000	AIDE AU DEVELOPPEMENT	255 000
Taxes , impôts	287 000	Partenariat	170 000
		Mécénat	85 000
CHARGES DE PERSONNEL	3 052 500	ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	50 000
Rémunération Personnels	2 128 000	Abandon Frais bénévoles	50 000
Charges Sociales	924 500		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	385 000	REPRISE SUR PROVISIONS	22 500
Dotation aux amortissements	340 000		
Provision créances douteuses	15 000	Reprises sur provisions / charges d'exploitation	22 500
Dotation provision risques de charges	30 000	Reprises sur Provisions / risques et charges	0
CHARGES FINANCIERES	13 500	PRODUITS FINANCIERS	2 000

CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	133 600
		Quote part subventions virée compte d'exploitation	123 600
		Autres	10 000
TOTAUX	9 483 810	TOTAUX	9 483 810